



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21856
10 octobre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETRE DATEE DU 9 OCTOBRE 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU BANGLADESH
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

Le Gouvernement bangladaishi applique intégralement toutes les dispositions de la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité.

Toutefois, le Bangladesh connaît de ce fait des problèmes économiques particuliers et un mémorandum sur les effets économiques et financiers qui résultent pour le Bangladesh de la limitation de ses relations économiques avec l'Iraq et le Koweït est joint à la présente note.

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander que des consultations soient ouvertes sans retard avec le Conseil de sécurité, conformément à l'Article 50 de la Charte des Nations Unies, en vue de résoudre ces problèmes.

(Signé) A. H. G. MOHIUDDIN

ANNEXE

Mémoire sur les effets économiques et financiers qui
résultent pour le Bangladesh de la limitation de ses
relations économiques avec l'Iraq et le Koweït

Le Bangladesh se conforme à la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité. La mise en application de cette résolution a eu des effets immédiats et négatifs sur l'économie du Bangladesh. Le présent mémoire expose les dommages que le Bangladesh est appelé à subir du fait de l'imposition de sanctions contre l'Iraq et le Koweït. Les sanctions nuisent gravement à l'économie et aux efforts de développement du Bangladesh. Leurs conséquences négatives se font sentir avec une acuité particulière dans les domaines suivants :

- a) Coût du rapatriement et de la réinsertion des Bangladeshis qui ont dû quitter l'Iraq et le Koweït;
- b) Perte des envois de fonds;
- c) Hausse du cours du pétrole;
- d) Perte d'exportations;
- e) Perte d'aide financière.

1. Rapatriement et réinsertion des Bangladeshis

Le nombre des Bangladeshis qui étaient employés au Koweït et en Iraq est évalué à 100 000. Le Bangladesh est obligé de prendre à sa charge leur rapatriement, dont le coût est provisoirement évalué à environ 36 millions de dollars des Etats-Unis. Les Bangladeshis abandonnés à eux-mêmes sont rapatriés par air à partir de la Jordanie, de la Turquie et l'Arabie saoudite. Pour réinsérer les rapatriés, auxquels il sera extrêmement difficile de trouver une place dans l'économie fragile du pays, le Gouvernement devra dépenser des sommes énormes, qui s'ajoutent au coût du rapatriement et à la perte des envois de fonds. Le chômage, déjà élevé, augmentera encore et le pays devra assumer une charge sociale insupportable.

2. Perte des envois de fonds

La crise du Golfe a mis fin aux envois de fonds des Bangladeshis employés au Koweït et en Iraq, qui s'élevaient à 160 millions de dollars par an. En raison de la situation, de très nombreux Bangladeshis ont quitté la région.

3. Hausse du cours du pétrole

Le Bangladesh est très gravement touché par la hausse du cours du pétrole, la plus grande partie de ses besoins étant couverts par des importations en provenance du Moyen-Orient. Le coût additionnel des carburants et lubrifiants nécessaires à l'économie sera très élevé aux cours actuels. En raison de la hausse continuelle des cours du pétrole, il est difficile d'en calculer le montant exact.

4. Perte d'exportations

Le Koweït et l'Iraq sont d'importants partenaires commerciaux du Bangladesh. L'embargo entraînera un manque à exporter annuel vers ces pays d'un montant de 120 millions de dollars des Etats-Unis.

5. Perte d'aide financière

La crise a entraîné la perte d'une somme de 56 millions de dollars des Etats-Unis à recevoir du Koweït, qui devait être affectée à divers projets au Bangladesh.

En outre, la crise, en se prolongeant, entraînera pour le Bangladesh une perte de recettes évaluée à environ 10 milliards de taka, soit 278 millions de dollars des Etats-Unis, pour les années 1990 et 1991.

CONCLUSION

Les chocs externes résultant de la crise du Golfe auront un effet débilisant sur les perspectives de croissance à long terme, sur la balance des paiements, sur l'emploi et sur les prix au Bangladesh. A moins que ces pertes, qui pourraient s'élever à 1,5 milliard de dollars, ne soient compensées, le Bangladesh sera contraint de restreindre radicalement ses importations. Cela affectera la capacité du Gouvernement à poursuivre l'application du programme d'ajustement structurel et de libéralisation des importations, ainsi que celle du programme de développement.

C'est dans ce contexte que le Bangladesh espère que les pays donateurs, les organismes des Nations Unies et les organisations multilatérales envisageront de lui prêter toute l'assistance possible pour surmonter ces problèmes.
